



Nombre de conseillers
En exercice : 10
Présents : 9
Absents : 1
dont représentés : 0
Votes pour : 9
Votes contre : 0
Abstentions : 0
Suffrages exprimés : 9

Date de la convocation
06/05/2025

Date de publication
20/05/2025

Séance du 13 mai 2025 à 18h00

Le bureau communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du second étage Communauté de communes des Vosges du sud à Etueffont, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc Anderhueber, Président.

Titulaires présents : J-L. ANDERHUEBER, J-P. BRINGARD, C. CANAL, J. CHIPAUX, C. CODDET, A. FESSLER, E. PARROT, A-S. PEUREUX-DEMANGELLE, D. VALLVERDU

Membre excusé : L. BROS-ZELLER

Secrétaire de séance : A-S. PEUREUX-DEMANGELLE

Décision du bureau n°2025-004

Objet : Demande de subvention - FC Giro-Lepuix

Vu

- le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2311-7,
- la délibération communautaire n°043-2020, du 15 juillet 2020, portant délégations de l'assemblée au Président et au bureau,
- la décision n°2025-003 du 25 mars 2025 portant sursis à statuer sur la demande de subvention introduite par le FC Giro-Lepuix pour l'organisation du feu de la Saint-Jean 2025,

Considérant

- la demande de subvention introduite le 16 février 2025 par l'association FC Giro-Lepuix pour l'organisation du feu de la Saint-Jean 2025, le 21 juin au stade de Lepuix,
- que le FC Giro-Lepuix a précisé par courriel du 9 avril 2025 que sa demande de subvention s'inscrivait en lien avec le surcoût organisationnel du fait de prescriptions en matière de sécurité.

Monsieur le Président sollicite des membres du bureau de se positionner sur cette demande.

Les membres du bureau émettent le souhait de définir des axes et/ou critères de soutien aux associations lors du prochain mandat.

Le bureau après en avoir délibéré, à l'unanimité,

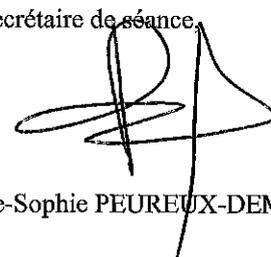
DECIDE, à titre exceptionnel, d'attribuer une subvention de 2000 € au FC Giro-Lepuix pour son école de football.

Etueffont, le 14 mai 2025
Le Président,


Jean-Luc ANDERHUEBER



La secrétaire de séance,


Anne-Sophie PEUREUX-DEMANGELLE